COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission Communication de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Jeudi 20 octobre 2022 à 9h30 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Point sur l'exposition itinérante de la CLE (livret d'accompagnement),
2. Choix des classes pour le programme d'animations scolaires 2022-2023
3. Elaboration de la lettre d'info' de la CLE

Synthèse

- Les premières versions des textes du livret d'accompagnement de l'exposition itinérante de la CLE ont été présentée et amendées en réunion pour une version finale livrée en fin d'année 2022.
- Douze classes parmi dix-huit candidatures ont été retenues pour le programme d'animations scolaires 2022-2023.
- La lettre d'info' n°6 de la CLE sera publiée en début d'année 2023.

---

1 Point sur l'exposition itinérante de la CLE

- Panneaux d'exposition

Annaëlle DEVILLE présente le projet d'infographie du panneau « Des nappes indispensables mais menacées » (cf. annexe) et indique que l'ensemble des panneaux infographiés seront disponibles début 2023.

Eric SAVIGNON estime que les panneaux ainsi infographiés seront attrayants une fois imprimés en taille réelle (1,80 x 0,80 m).

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que la carte utilisée pour figurer les nappes souterraines présente en réalité les masses d'eau du SDAGE, qui ne correspondent pas exactement aux aquifères de Bièvre Liers Valloire. Elle transmettra d'autres éléments à FNE.

Hélène TAUNAY propose de revoir l'infographie des étiquettes de légende de la carte et des schémas, afin de les rendre moins rectangulaires.

- Livret d'accompagnement

Annaëlle DEVILLE présente le projet de contenu du livret (cf. diaporama).

  - Généralités

Eric SAVIGNON souligne l'intérêt de faire le lien vers le site internet de la CLE.

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau s'interroge sur la présence du Castor sur le bassin versant et par conséquence de sa pertinence en tant que mascotte de l'exposition.

Eric SAVIGNON indique que le Castor est bien présent sur Bièvre Liers Valloire et rappelle que ce choix de mascotte a également été motivé par l'étymologie du mot « Bièvre », venant du mot « Bebros » signifiant « Castor ».

- Le bassin versant Bièvre Liers Valloire

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que le texte à trous, proposant la première lettre des mots à retrouver, lui semble trop facile.

Hélène TAUNAY propose, pour chaque mot à deviner, d'afficher des tirets à la place de chaque lettre et d'indiquer de manière aléatoire une seule lettre du mot (ex : « Précipitations » : «_ _ _ c _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ »).

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau propose de revoir le schéma du bassin versant, afin qu'il ne se termine pas par une grande étendue d'eau et que la représentation de la nappe souterraine se rapproche mieux de la configuration de Bièvre Liers Valloire, en s'inspirant du schéma présenté sur le site du SAGE Authion (https://www.sage-authion.fr/leau-et-moi/).

Christian DREVET indique que le schéma doit montrer le fonctionnement habituel d'un bassin versant. Il ajoute qu'il ne faut donc pas trop représenter le bassin versant Bièvre Liers Valloire sur ce schéma, au risque de faire perdre son sens à la devinette « Quelle est la spécificité du bassin versant Bièvre Liers Valloire ? », qui a pour vocation de montrer que le bassin versant Bièvre Liers Valloire est différent des bassins versants au fonctionnement plus commun. Il propose également de modifier le paragraphe de description de la plaine du Liers en remplaçant « De nombreuses places fortes » par « Plusieurs places fortes ».

Nadia BOUISSOU propose d'étoffer l'illustration en ajoutant notamment des arbres.

- L'eau et ses usages au fil des temps

Christian DREVET propose de compléter la phrase sur les galets roulés, en précisant notamment leur formation et leur provenance.

Eric SAVIGNON demande que les anglicismes soient retirés.

Annaëlle DEVILLE indique qu'ils n'apparaîtront plus dans la version finale. Elle ajoute que des illustrations viendront compléter le jeu.

Christian PECLIER souhaite qu'il soit précisé dans les mots croisés que les truites ne proviennent pas uniquement des piscicultures.

- Vers une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
  - L'eau est un bien commun

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau estime que ce titre pourrait être vulgarisé et qu'elle propose « L'eau est précieuse, protégeons-la et partageons-la. »

Sarah BEAUMONT indique que le mot « gestion » donne effectivement un ton administratif au titre.

Eric SAVIGNON propose de modifier ce titre par « Vers une approche équilibrée et durable de la ressource en eau ».

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau propose de remplacer « Plusieurs secteurs se partagent l'eau au quotidien » par « Plusieurs usages ou activités humaines se partagent l'eau au quotidien ».

Christel CONSTANTIN-BERTIN propose la rédaction suivante qui pourrait être améliorée « L'eau est nécessaire à de nombreuses activités humaines et au fonctionnement des milieux naturels ».

Christian DREVET propose quelques modifications de rédaction pour les 3ème et 4ème paragraphes.

Eric SAVIGNON propose de remplacer « Il faut partager l'eau qu'il reste » par « Il faut partager l'eau disponible ».

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que les textes réglementaires cadrant le partage de l'eau ont pour objectif premier d'assurer une quantité d'eau suffisante pour garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Elle propose donc de supprimer l'entame « Par exemple » dans la phrase « Par exemple, les espèces sauvages des rivières doivent pouvoir vivre et se reproduire selon leurs cycles naturels ».

- L'eau, un enjeu pour l'avenir

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau estime que la notion « d'enjeu » n'est pas facile à cerner par les enfants.

Eric SAVIGNON souhaite conserver le terme « enjeu » afin de permettre aux enfants d'apprendre de nouveaux mots.

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau propose de s'adresser également aux parents, par la rédaction suivante : « Toi et tes parents, que pouvez-vous faire pour l'eau ? ».

Eric SAVIGNON propose d'illustrer le conseil « Préférer la douche au bain » en représentant les différents volumes consommés lors d'une douche ou d'un bain par un nombre proportionnel de bouteilles d'eau.

Christel CONSTANTIN-BERTIN propose de présenter également le volume consommé pour le remplissage d'une piscine.

Christian DREVET estime que la problématique du remplissage des piscines concerne en premier lieu les parents et qu'à ce titre le livret, destiné principalement aux enfants, n'est pas le bon support.

Eric SAVIGNON indique que la thématique du remplissage des piscines pourra être abordée dans une lettre d'info' de la CLE. Il ajoute que l'exposition pourra notamment être présentée par un enseignant ou un animateur et qu'il sera donc possible de compléter oralement ce qui n'aura pas été inscrit dans le livret.

- Des nappes indispensables mais menacées

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau propose de mentionner les sources dans le livret au vu de leur importance sur le territoire et de remplacer le schéma proposé par une représentation des 3 types de nappes de Bièvre Liers Valloire.

Annaëlle DEVILLE indique que les sources sont abordées dans la partie « Apparition, disparition… les cours d'eau en Bièvre Liers Valloire ».

- Les menaces qui pèsent sur les nappes

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau rappelle que les nappes et les sources sont la seule source d'eau potable sur Bièvre Liers Valloire.

Annaëlle DEVILLE précise que le panneau correspondant aborde la provenance de l'eau potable du bassin.

- Quelques questions pour mieux comprendre les nappes

Nadia BOUISSOU propose de compléter ce sous-titre en précisant « les nappes de Bièvre Liers Valloire ».

Hélène TAUNAY indique que ce sous-titre sera retravaillé pour être plus adapté au jeu.

- Des cours d'eau à préserver et restaurer

Christian PECLIER propose de modifier la phrase « Plusieurs grands poissons migrateurs sont de passage en France » par « Plusieurs grands poissons migrateurs sont présents en France ».

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau propose d'expliquer comment font les poissons pour franchir les obstacles mentionnés et qu'elle s'interroge, en l'absence d'anguilles sur le bassin versant, sur le choix de cet exemple de poisson migrateur.

Christian PECLIER indique que l'anguille était présente sur le territoire jusque dans les années 50 et que sa disparition est liée à la baisse des niveaux d'eau dans les cours d'eau qui ne lui permettent plus de franchir les ouvrages.

Stéphane SARRAZIN indique que l'anguille était encore pêchée jusque dans les années 1970.

Christel CONSTANTIN-BERTIN propose d'indiquer dans le livret que l'anguille était présente par le passé sur le bassin versant mais qu'elle ne l'est plus actuellement. Elle se rapprochera de la Fédération de pêche de la Drôme pour compléter ces informations.

Eric SAVIGNON demande comment sera représentée la sortie du cours d'eau labyrinthe.

Annaëlle DEVILLE indique qu'en finalisant le labyrinthe, la truite arrivera dans une zone de frayère.

- Apparition, disparition… les cours d'eau en Bièvre Liers Valloire

Nadia BOUISSOU propose de faire figurer sur le schéma le début et la fin des cours d'eau afin de montrer que certains ne rejoignent jamais d'autres cours d'eau et s'infiltrent vers la nappe.

Eric SAVIGNON ajoute que cela permettra de pointer la présence naturelle de zones d'émergence et d'infiltration sur le bassin versant.

- Les milieux humides remarquables, utiles, menacés

Nadia BOUISSOU indique que l'Agence de l'Eau propose de remplacer la phrase « Elle fait le lien entre ces deux milieux différents » par « Elle fait le lien entre ces deux habitats/espaces de vie ».

Nadia BOUISSOU propose de remplacer l'image du champ de blé car certains secteurs, bien que cultivés, sont des zones humides.

Stéphane SARRAZIN propose de transmettre une photo de la fontaine de Saint-Sorlin-en-Valloire pour illustrer une zone non humide.

Nadia BOUISSOU propose de remplacer la photo d'inondation à Salaise-sur-Sanne par une photo de prairie humide à orchidée. Elle ajoute que l'adresse à laquelle les productions des enfants pourront être envoyées est la suivante : cleblv@sirra.fr. Elle rappelle également que le logo de l'Agence de l'Eau devra apparaître en quatrième de couverture.

- Calendrier

Annaëlle DEVILLE présente le calendrier prévisionnel (cf. diaporama).

- **FNE intègrera les remarques issues de la réunion et transmettra une nouvelle version du contenu du livret pour dernière relecture « allégée » (fautes d'orthographe…) pour une finalisation du contenu d'ici la fin d'année 2022. Par la suite, l'infographie continuera début 2023.**

2 Choix des classes pour le programme d'animations scolaires 2022-2023

Nadia BOUISSOU détaille le déroulement de l'appel à candidatures lancé pour l'année scolaire 2022-2023, rappelle les critères de choix des classes et présente la proposition de sélection (cf. diaporama).

Christian DREVET demande s'il serait possible de prendre les 2 classes de l'école de la Chapelle-de-Surieu.

Nadia BOUISSOU indique que cela porterait le nombre de classes à 3 pour le bassin versant de la Sanne, or elle rappelle que le critère de répartition géographique des classes par EPCI prévoit qu'une seule classe soit retenue sur ce bassin versant.

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que les contributions des membres de la CLE à son budget, et donc au financement des animations scolaires, sont basées sur le périmètre du SAGE et ne couvrent donc pas le bassin versant de la Sanne. Il semble donc préférable de réaliser en priorité les animations scolaires sur le bassin versant de Bièvre Liers Valloire.

- **La sélection des classes proposées (cf. diaporama) est validée.**

Eric SAVIGNON souhaite qu'un courrier soit transmis aux maires des communes ayant candidaté pour les informer du choix final.

3 Elaboration de la lettre d'info' de la CLE

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle l'historique des précédentes lettres d'info' de la CLE et propose les grandes lignes du contenu de la prochaine lettre d'info' (cf. diaporama).

Eric SAVIGNON souhaite qu'il soit demandé aux communes de relayer la lettre d'info' de la CLE sur leur site internet. Il ajoute qu'une fois l'exposition itinérante de la CLE disponible, un article sera à prévoir dans la lettre d'info' suivante afin d'en préciser le contenu, le public cible, les modalités de prêt etc.

Sarah BEAUMONT demande le format d'impression de la lettre d'info'.

Eric SAVIGNON indique que le format d'affiche n'est plus adapté et propose d'imprimer sur du papier recyclé en A3 plié, selon le format des premières lettres d'info'. Concernant les thématiques abordées, il propose d'indiquer la mise en ligne du nouveau site de la CLE et d'étudier la possibilité de présenter le travail réalisé dans les Commissions thématiques de la CLE.

Christian DREVET demande si un point sur les arrêtés « sécheresse » de cette année et l'articulation avec le SAGE est prévu dans cette lettre.

Eric SAVIGNON indique que ce point étant plutôt à destination du grand public que des communes, il est difficile de le traiter dans la lettre d'info' diffusée aux communes.

Sarah BEAUMONT propose que le Contrat de bassins soit rapidement présenté dans la lettre d'info' et qu'un lien renvoyant vers le site de la CLE pour plus d'informations soit disponible.

Nadia BOUISSOU propose de reprendre les éléments de synthèse du Contrat présentés lors de sa signature.

Eric SAVIGNON propose d'ajouter quelques photos de projets ainsi qu'une synthèse des actions en cours ou réalisées. Il propose que la lettre d'info' soit diffusée en début d'année 2023 au moment des vœux.

- **Les membres de la Commission « Communication » seront sollicités par mail en décembre 2022 pour valider le projet de lettre d'info' n°6.**

La séance est levée à 12h15.

Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
BEAUMONT Sarah	SIRRA – Chargée de communication
DEVILLE Annaëlle	FNE Isère
DREVET Christian	FNE Isère
PECLIER Christian	Fédération de Pêche de la Drôme
SARRAZIN Stéphane	Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure
SAVIGNON Eric	Bièvre Isère Communauté
TAUNAY Hélène	FNE Isère
BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE
Christel CONSTANTIN-BERTIN	Chargée de mission de la CLE

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
BOUVIER David	Conseil Départemental de la Drôme
DEBOST Claire	Conseil Départemental de l'Isère
LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
POURRAT Franck	SIRRA
SIVADE Eve	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

ANNEXE

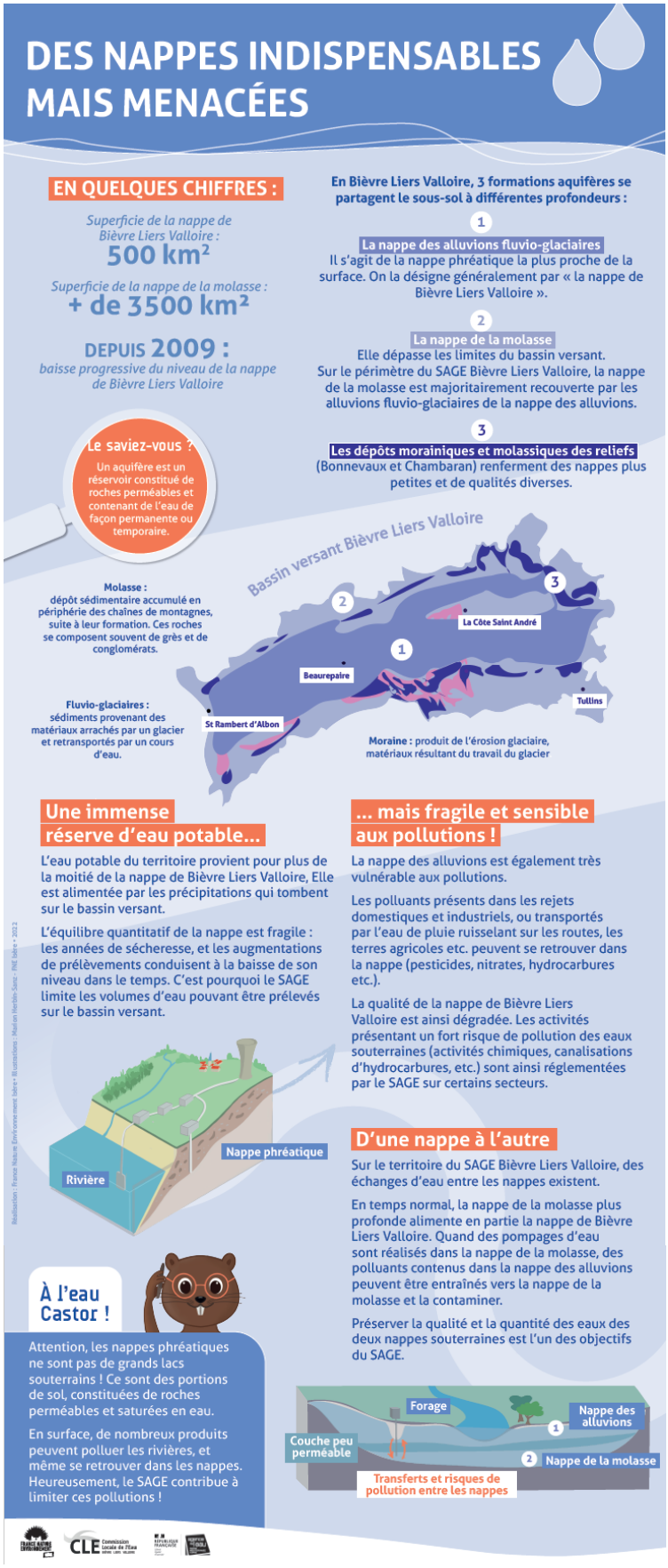
DES NAPPES INDISPENSABLES MAIS MENACÉES
EN QUELQUES CHIFFRES :
Superficie de la nappe de Bièvre Liers Valloire :
500 km²
Superficie de la nappe de la molasse :
+ de 3500 km²
DEPUIS 2009 :
baisse progressive du niveau de la nappe de Bièvre Liers Valloire
Le saviez-vous ?
Un aquifère est un réservoir constitué de roches perméables et contenant de l'eau de façon permanente ou temporaire.
En Bièvre Liers Valloire, 3 formations aquifères se partagent le sous-sol à différentes profondeurs :
1
La nappe des alluvions fluvio-glaciaires
Il s'agit de la nappe phréatique la plus proche de la surface. On la désigne généralement par « la nappe de Bièvre Liers Valloire ».
2
La nappe de la molasse
Elle dépasse les limites du bassin versant.
Sur le périmètre du SAGE Bièvre Liers Valloire, la nappe de la molasse est majoritairement recouverte par les alluvions fluvio-glaciaires de la nappe des alluvions.
3
Les dépôts morainiques et molassiques des reliefs
(Bonnevaux et Chambaran) renferment des nappes plus petites et de qualités diverses.
Bassin versant Bièvre Liers Valloire
Molasse : dépôt sédimentaire accumulé en périphérie des chaînes de montagnes, suite à leur formation. Ces roches se composent souvent de grès et de conglomérats.
Fluvio-glaciaires : sédiments provenant des matériaux arrachés par un glacier et retransportés par un cours d'eau.
La Côte Saint André
Beaurepaire
St Rambert d'Albon
Tullins
Moraine : produit de l'érosion glaciaire, matériaux résultant du travail du glacier
Une immense réserve d'eau potable...
L'eau potable du territoire provient pour plus de la moitié de la nappe de Bièvre Liers Valloire, Elle est alimentée par les précipitations qui tombent sur le bassin versant.
L'équilibre quantitatif de la nappe est fragile : les années de sécheresse, et les augmentations de prélèvements conduisent à la baisse de son niveau dans le temps. C'est pourquoi le SAGE limite les volumes d'eau pouvant être prélevés sur le bassin versant.
... mais fragile et sensible aux pollutions !
La nappe des alluvions est également très vulnérable aux pollutions.
Les polluants présents dans les rejets domestiques et industriels, ou transportés par l'eau de pluie ruisselant sur les routes, les terres agricoles etc. peuvent se retrouver dans la nappe (pesticides, nitrates, hydrocarbures etc.).
La qualité de la nappe de Bièvre Liers Valloire est ainsi dégradée. Les activités présentant un fort risque de pollution des eaux souterraines (activités chimiques, canalisations d'hydrocarbures, etc.) sont ainsi réglementées par le SAGE sur certains secteurs.
Nappe phréatique
Rivière
D'une nappe à l'autre
Sur le territoire du SAGE Bièvre Liers Valloire, des échanges d'eau entre les nappes existent.
En temps normal, la nappe de la molasse plus profonde alimente en partie la nappe de Bièvre Liers Valloire. Quand des pompages d'eau sont réalisés dans la nappe de la molasse, des polluants contenus dans la nappe des alluvions peuvent être entraînés vers la nappe de la molasse et la contaminer.
Préserver la qualité et la quantité des eaux des deux nappes souterraines est l'un des objectifs du SAGE.
À l'eau Castor !
Attention, les nappes phréatiques ne sont pas de grands lacs souterrains ! Ce sont des portions de sol, constituées de roches perméables et saturées en eau.
En surface, de nombreux produits peuvent polluer les rivières, et même se retrouver dans les nappes. Heureusement, le SAGE contribue à limiter ces pollutions !
Forage
Nappe des alluvions
Couche peu perméable
Nappe de la molasse
Transferts et risques de pollution entre les nappes
CLE